

Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées - Acquisition et vente de véhicules

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées possède six voitures de service. Trois de ces véhicules sont arrivés en fin d'amortissement et doivent être remplacés par des véhicules neufs.

Le matériel roulant amorti sera vendu au Service Parc Auto au prix de 15 000 F l'unité. La mise en recouvrement d'un titre de recette, d'un montant de 45 000 F servira partiellement au financement des nouveaux véhicules.

Le prix d'acquisition de trois véhicules «twingo» s'élève à 197 155 F TTC. Il sera financé par approvisionnement du compte 895/2182.00519 service 50000 de la manière suivante :

- crédits inscrits au budget primitif	80 452 F
- affectation du produit de la vente	45 000 F
- reprise sur l'excédent d'investissement de l'année n - 2 (1996)	<u>71 703 F</u>
Total	197 155 F

Le Conseil Municipal est appelé à voter au budget supplémentaire de l'exercice courant les opérations suivantes :

- ouverture en recettes de 45 000 F au compte 995.775.50000 pour encaisser le produit de cession des 3 véhicules,

- réaffectation de la recette en dépenses, soit 45 000 F, à rattacher au compte 895/2183.00519 Service 50000,

- ouverture en opérations d'ordre budgétaire d'un crédit de 45 000 F en recettes au compte 895.1486.00519.50000 et en dépenses au compte 995.68746.50000 afin d'affecter la plus-value de cession en section d'investissement,

- réaffectation d'une partie de l'excédent d'investissement de l'année n - 2, soit 71 703 F au compte 895.2183.00519 Service 50000.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 10 novembre 1998.